

EN VEUX-TU ? EN VOILA !...



**BULLETIN DE L'AMICALE
DU 140^e R.I.A.**

AMICALE DU 140° REGIMENT D'INFANTERIE ALPINE

Chez Mr Jean Philippe PIQUARD

Sievoz Le Bas - 38350 SIEVOZ

amicale_140_ria@hotmail.fr

Site Internet : <http://amicale.140.free.fr/>

Membres d'honneur : Mr SLUSARCSYK, maire d'Eppeville

Mr BONEF, maire de HAM

Mr DEMONCHY, maire de Sancourt

LE BUREAU

Président : Jean Philippe PIQUARD - Siévoz Le Bas
38350 SIEVOZ - Tél. 04 76 81 29 38

Vice-Présidents : Jean Philippe BLANC - 12, allée de la Résidence St Mury
38240 MEYLAN - Tél. 04 76 18 02 28

André VEYRET - 80, Chemin du Delard
38430 SAINT JEAN DE MOIRANS - Tél 04 76 88 70 66

Secrétaire : Patrick DAVIN - 3 rue René Clair
38130 ECHIROLLES - Tél. 04 76 09 67 68

Secrétaire Adjoint : André VITINGER - 16, Cité du Coût
38560 CHAMP SUR DRAC - Tél. 04 76 68 75 54

Trésorier : Dominique BRUN BELLUT - 12 Rue Henri Cœur
38420 DOMENE - Tél. 04 76 77 48 16

Trésorier Adjoint : Wilfried PFISTER - 131 Chemin de Bessins
38410 VAULNAVEYS LE HAUT - Tél. 04 76 43 28 04

Membres du bureau et porte-drapeau : Ramon ANDRES - 30 ter avenue Ambroise Croizat
38600 FONTAINE - Tél. 04 76 53 00 99

Sections Locales

LYON
Correspondant : Michel SUBLET-GARIN - Impasse des Côtieres
69780 TOUSSIEU - Tél. : 04 78 40 25 57

PARIS
Correspondant : Frédéric SAVIN - 16, rue Gandon
75013 PARIS

En veux-tu ? En voilà ! .. N° 82 - Date de parution : décembre 2009- Périodique Gratuit
Directeur de la publication : Jean-Philippe PIQUARD - Responsable de la rédaction : Patrick DAVIN
Siège social : Amicale du 140° RIA – Siévoz le Bas – 38350 SIEVOZ - 04 76 81 29 38 -
amicale_140_ria@hotmail.fr – Impression : Amicale du 140° RIA – Siévoz le Bas – 38350 SIEVOZ -
N° ISSN : 1961 - 9308 - Dépôt Légal : A parution

L'AMICALE DU 140
vous présente ses meilleurs vœux pour 2010



Le mot du Président

C'était il y a 70 ans : le 2 septembre 1939, le 140^{ème} Régiment d'Infanterie Alpine est constitué au complet par le centre mobilisateur n°144 à Embrun. Les noyaux actifs sont alors fournis par le 159^{ème} Régiment d'Infanterie Alpine basé à Briançon et Embrun, et constitués depuis avril 1939 (Echelon A). Drômois, Isérois, Ardéchois mais aussi Lyonnais, Gardois, ... la plupart de ces mobilisés (ex-appelés du 159) sont du Sud-Est de la France. Jusqu'en novembre, le régiment poursuit son instruction autour d'Embrun et est aussi employé pour les travaux de fortification dans le Queyras. Puis c'est le déplacement et l'installation sur le front Nord-Est (Rethel, dans les Ardennes), à l'exception des trois SES qui restent avec l'armée des Alpes jusqu'en avril 1940. Fin décembre le régiment s'installe en Lorraine, puis en Alsace en mars 1940, avant de combattre deux mois plus tard sur la Somme.

Mais c'est aussi à Ham (Somme) il y a 40 ans, en juillet 1979, que les anciens ennemis d'hier, français et allemands, se retrouvent sous le signe de la réconciliation autour de cérémonies du souvenir suivi d'un repas officiel à la salle des fêtes de la ville.

Le 140 a connu ses faits d'armes du XX^{ème} siècle sous les deux grandes guerres, mais aussi il a accueilli et formé, pendant presque 30 ans, deux générations de soldats de réserve. Ce sont ces derniers qui sont plus que jamais chargés de maintenir le souvenir de leurs aînés, en même temps que de faire perdurer les liens d'amitié nés dans l'action. Ce bulletin, tout comme le nouveau site Internet en sont les vitrines.

L'Amicale ne vit pas qu'à travers son passé : les liens tissés servent au jour le jour de terreau aux actions du présent. Le soutien en cette fin d'année aux soldats français présents sur le sol afghan en est la preuve, via la participation à l'opération « Une carte pour chaque soldat ».

2009 aura été une année chargée en activités, même si elles restent modestes par leurs nombres et leurs ampleurs. Encore une fois, tout ceci aura été possible grâce à l'action des membres du bureau, que je remercie une fois de plus à travers ce mot.

Enfin, je n'oublie pas tous les participants, sympathisants et personnes qui ont marqué leur intérêt pour l'association et qui ont permis de montrer tout au long

de l'année que l'Amicale existe et se fait remarquer.
Je vous souhaite pour cette fin d'année, de passer d'heureuses fêtes. Nous nous retrouverons en 2010, pour notre assemblée générale annuelle, mais aussi pour réaliser ensemble les projets qui contribuent à servir le drapeau du 140.

Jean-Philippe PIQUARD



Assemblée générale et repas annuel 2009 à l'Hôtel Lesdiguières

L'assemblée Générale de l'Amicale du 140^e Régiment d'Infanterie Alpine s'est tenue le 2 février 2009, dans les locaux de l'hôtel restaurant Lesdiguières. Une quinzaine de membres étaient présents, dix autres étaient représentés.

En préambule nous avons observé une minute de silence aux morts du 140, dont le CBA VAGNOT décédé en 2008.

Le Capitaine PIQUARD, Président de l'Amicale a ensuite transmis les messages des adhérents et sympathisants qui n'ont pu être présents. Il a ensuite remercié les membres du bureau pour le travail accompli en 2008.

Il a ensuite procédé au compte rendu de l'activité 2008 :

L'assemblée générale et son repas annuel, neuf réunions de bureau avec le cercle fermé qui a obligé le bureau à être imaginatif, la journée de cohésion à Valloire (21 juin 2008) pendant laquelle les membres de l'amicale ont rejoint la B5 et la B6 du 93^{ème} RAM afin aussi de marquer le dixième anniversaire de la dissolution du 140, les dix ans de la création de la B5 et la première année d'existence de la B6, la remise du diplôme d'honneur de porte drapeau à Ramon ANDRES, la réalisation de l'opinel du 140 et sa remise aux jeunes réservistes du 93 par les membres de l'amicale, une plaquette sur le 29/08/1914 pour le 90^{ème} anniversaire de 1918 avec l'ONAC, tirée à 350 exemplaires, remis aux associations et maires concernés et dont certains passages ont été lus devant les monuments aux morts le 11 novembre, la participation à l'UTM, le recensement des morts pour la France 14-18 (1140 dans l'Isère, 1800 au total dont plus de 1000 dans les Nécropoles Nationales), les deux lettres semestrielles, le bulletin annuel, une correspondance diverse.



Le trésorier a ensuite présenté le bilan financier, qui a été approuvé à l'unanimité.

En 2008 nous avons constaté un léger « déficit », suite à l'activité de Valloire et à la fabrication des opinel. Ce déficit est compensé par les matériels disponibles à la vente (opinel, CD et DVD). Nous avons aussi constaté l'augmentation des adhérents (50 en 2008) et déjà 32 cotisants pour 2009 au moment de l'Assemblée Générale.

L'assemblée a ensuite procédé au renouvellement bureau.

L'équipe de 2008 s'est représentée et a été élue à l'unanimité.

Les postes ont été attribués de la façon suivante :

Président	Mr JP. PIQUARD
Vice Président	Mr JP. BLANC
Vice Président	Mr A. VEYRET
Secrétaire	Mr P. DAVIN
Secrétaire Adjoint	Mr A. VITINGER
Trésorier	Mr D. BRUN BELLUT
Trésorier adjoint	Mr W. PFISTER
Porte drapeau	Mr R. ANDRES

Le président a alors présenté l'agenda et les projets pour 2009 :

Passation de commandement de la B5, le 28 juin 2009

St Bernard en Juin

Cérémonie d'hommage aux troupes de montagne en novembre

Participations aux cérémonies commémoratives avec le porte drapeau

Conférence 14-18 avec l'anniversaire du retour du 140 RI à Grenoble

90^{ème} anniversaire de la création de l'amicale

la proposition d'un repas trimestriel

La préparation du projet « Ham 2010 »

Un montage vidéo avec les interviews de poilus du 140

La création d'un site Internet

dont les détails seront précisés dans les lettres du 140 à venir.

A l'issue de l'assemblée générale, après l'apéritif, les membres de l'association et leurs conjointes se sont régalez du repas préparé par le Lycée Hôtelier Lesdiguières.

Après le dîner, nous nous sommes quittés en nous donnant rendez-vous pour les activités futures.

CBA P. DAVIN



ACTIVITES 2009

22 janvier	Réunion du bureau chez Patrick DAVIN
08 février	Assemblée générale et repas annuel à l'Hôtel Lesdiguières - Renouvellement du bureau
25 février	Réunion du bureau chez Patrick DAVIN
30 mars	Réunion du bureau chez Patrick DAVIN
Avril	Lettre du 140 n°7
08 mai	Participation aux cérémonies
22 avril	Réunion du bureau à Varcès
Mai	Sortie montagne à Chamrousse annulée
16 juin	Participation à l'Assemblée générale de l'UTM
17 juin	Participation à la Saint Bernard 2009 à Varcès
27 juin	Participation à la passation de commandement de la B5
29 juin	Réunion de bureau chez le <i>Père GRAS</i>
Juin	Mise en ligne du site Internet de l'Amicale
13 septembre	Commémoration de la bataille de Bazeilles - Aost (01)
21 septembre	Réunion du bureau chez Patrick DAVIN
Octobre	Lettre du 140 n°8
Octobre	Repas de cohésion 140 - B5 et B6 à Pont de Claix
26 octobre	Réunion du bureau chez Patrick DAVIN
05 novembre	Participation à la Cérémonie du souvenir au Mont Jalla
11 novembre	Participation aux cérémonies
Novembre	Opération <i>Une carte de Noël pour chaque Soldat</i>
05 décembre	Visite collective du Musée des Troupes de Montagne
07 décembre	Réunion du bureau Chez Patrick DAVIN
Décembre	Edition du Bulletin annuel n°82



Assemblée générale et Repas 2010

Le bureau vous propose de nous retrouver autour d'une table conviviale, avec nos épouses, dans un restaurant de Lycée hôtelier.

A cette occasion, nous ferons un point sur les activités réalisées en 2009 et nous vous présenterons les activités prévues en 2010.

Lieu : **Lycée Hôtelier Lesdiguières,
à Grenoble**

Entrée coté Cours de la Libération

Date : **le lundi 8 février 2010**

Heure : 19h00, pour l'Assemblée Générale et le renouvellement du
Conseil d'Administration qui élira son bureau, repas à 20h00

Menu : Prix 34 €, boissons comprises

Compte tenu des contraintes « lycée », il est nécessaire de confirmer votre participation ferme avec le coupon joint au bulletin accompagné d'un chèque du montant des repas réservés, **avant le**

25 janvier 2010

et de l'adresser à notre trésorier
Dominique BRUN BELLUT
12 Rue Henri Cœur
38420 DOMENE
Tél. 04 76 77 48 16



Assemblée générale le 8 février 2010 à 19h00

La convocation est jointe au bulletin



Une année écoulée à la Batterie des Chambarans

La fin d'année est l'occasion de faire le bilan, et la batterie des Chambarans ne pouvait échapper à cette règle. Elle pouvait d'autant moins y échapper que l'année 2009 fut une année bien remplie et augure d'une année 2010 tout aussi remplie, voire plus !

Le rendez-vous majeur de cette nouvelle année était la constitution d'une section de marche et l'état-major en partenariat avec la batterie Taillefer pour la mission Vigipirate devant se dérouler à Paris du 10 au 25 novembre. Il a donc fallu préparer la batterie pour ce grand rendez-vous tout au long de l'année avec des convocations régulières chaque mois où chacun a pu revoir les actes réflexes nécessaires pour réussir au mieux cette mission opérationnelle. Au cours de celle-ci, les réservistes ont encore une fois su montrer leur professionnalisme.

Mais la mission Vigipirate n'est pas la seule mission opérationnelle remplie au cours de cette année 2009. En effet, tout au long de l'année 2009, les deux unités de réserves ont monté des groupes pour remplir la garde du dépôt de munition de Billard près de Valence. Cette mission jusqu'à présent réalisée par les personnels d'active est désormais remplie au 93^{ème} RAM, à de rares exceptions près, par les réservistes des batteries de réserve. Cette mission dure une semaine pour le groupe qui assure la garde. Une belle mission pour les chefs de groupe qui doivent gérer la garde mais aussi toute la logistique !

Évidemment, les deux batteries ont également assuré tout au long de l'année des services de garde du régiment. A l'issue d'une convocation de 24 heures, c'est la batterie qui prend la garde complète PAF (Poste d'Accueil et de Filtrage) et EIU (Élément Unique d'Intervention). Par ailleurs, certains membres de la batterie qui ont une plus grande flexibilité ont pu également monter des gardes en prenant la relève d'un membre de l'active qui a ainsi pu bénéficier d'un repos bien mérité car le 93^{ème} RAM n'a pas chômé non plus en 2009 !



2009 a également été l'année du changement de commandant d'unité pour la batterie des Chambarans. Le capitaine GAFFODIO, après deux années passées à la tête de la B5, a confié la batterie à son adjoint et successeur le capitaine SAVIN pour les deux années à venir ! Cette passation de commandement a bien entendu eu lieu au cœur du massif des Chambarans en présence des autorités locales et des habitants. Les liens entre la 5^{ème} batterie et les Chambarans ont ainsi pu se resserrer un peu plus encore !

En 2009, la batterie des Chambarans a également su se montrer digne de sa tarte en réalisant un exercice de combat en montagne au cours du mois de mai pendant 4 jours. Ces 4 jours ont été ainsi l'occasion pour chacun de nous d'apprendre un peu mieux ce combat si particulier qui nous rend spécifique dans le paysage militaire.



Après cette année 2009 si riche en événements, 2010 sera vraiment une année charnière dans la vie des unités de réserve du 93^{ème} RAM. D'abord une mission Vigipirate au mois d'août où il faudra armer une batterie complète avec son état-major. Cela signifie un grand nombre de personnels formés pour cette mission clef. Ensuite, il faudra poursuivre sur la lancée de 2009 en armant les gardes de Billard selon les besoins du régiment ainsi que les gardes du régiment lui-même. Ce sera aussi une année de préparation et de montée en puissance avant l'arrivée du 7^{ème} BCA de Bourg-Saint-Maurice. Par ailleurs, à la fin de l'année, les unités de réserve seront sans logement au régiment. Cette année sera donc une année de recherche active sur ce plan-là ! Une année où les réservistes de la Batterie des Chambarans resteront fidèles à leur devise : « Non nova, sed nove » !

SLT DE SCHUYTENEER

Activité 2009 de la Batterie TAILLEFER



Cette année 2009 pour la batterie Taillefer fut riche en évènements. Le programme d'activités, ambitieux et chargé, était orienté sur la formation générale de notre jeune unité en vue de la mission finale de l'année, Vigipirate (en novembre).

Ainsi, pour continuer à améliorer le niveau opérationnel des personnels quant aux missions classiques des unités Proterre (les MICAT), les activités programmées lors des convocations étaient équilibrées entre des sorties terrain et des cours (explosifs, NBC, check points ...), ainsi que des instructions TIOR et ISTC. Nous eûmes également l'occasion d'être initiés au combat localité (au fort de Comboire notamment).

Ces formations ont été mises en application par l'ensemble de la batterie lors du contrôle opérationnel en juin, exercice commun entre les deux batteries de réserve du régiment (B5/Chambarans et B6/Taillefer), où notre batterie eut l'occasion de démontrer son savoir faire et sa motivation en jouant à jeu égal avec tous les participants et en



remplissant les objectifs qui nous étaient fixés! Ce fut également l'opportunité de resserrer les liens au sein des réservistes, car malheureusement les occasions de nous rencontrer en convocation commune restent encore rares.



Les missions confiées cette année étaient essentiellement des gardes de dépôt de munitions, et la mission Vigipirate. Sur le plan opérationnel, toutes les gardes confiées (5 sur l'année) ont pu être assumées à 100% par les personnels de la batterie, à

l'exception de la dernière à la rentrée de septembre où un complément d'active fut nécessaire.

Une fois n'est pas coutume, la mission Vigipirate, commune aux deux batteries de réserve du régiment fut chapeautée par la réserve, avec un complément d'active, et cela en dépit d'un calendrier peu favorable compte tenu des exigences des activités civiles des réservistes. Cette mission, menée avec sérieux et enthousiasme, nous apporta une expérience essentielle dans notre apprentissage des savoir-faire militaires, notamment grâce aux échanges avec les soldats d'active intégrés parmi nous. Eux-mêmes furent agréablement surpris par notre compétence, et du bon esprit qui régnait dans l'unité. Au final, la mission fut accomplie sans accroc, et la batterie est prête à renouveler l'expérience!

A la vue de ces éléments, il apparaît que la batterie Taillefer devient de plus en plus opérationnelle, malgré son jeune âge et son effectif réduit, en attendant les nouvelles recrues! Le moral, la motivation des personnels est au beau fixe, ce qui contribue grandement à la bonne ambiance dans les rangs. C'est peut être pour cela que malgré



des effectifs réduits, des personnels vivant à des distances très variables, des emplois du temps et des métiers très différents pour chacun, nous trouvons des occasions de nous rencontrer dans le civil, et même de fêter la Sainte Barbe pour la tradition, ce qui était très inattendu par certains et notamment le CDU!

L'année 2010 sera donc consacrée à la poursuite de la formation de la batterie, afin de continuer sur cette bonne dynamique. Les personnels ont à cœur de montrer leurs capacités d'adaptation et d'apprentissage, afin de se montrer dignes de confiance aux yeux du régiment (pour de nouvelles missions?) et de contribuer au rayonnement croissant de la Réserve en général.

MDL CAVALIER



Vigipirate relève 336



Du 11 au 25 novembre 2009, le 93 a assuré la relève 336 de la mission Vigipirate. Fournissant trois Unités

Elémentaires sur quatre ainsi que l'Etat Major Tactique, c'est plus de 200 artilleurs de montagne qui se sont ainsi retrouvés au fort de l'Est à Saint Denis (93).

La mission consistait à surveiller certains sites parisiens par des patrouilles à pieds en étroite liaison avec différents services de police. Malgré des journées très longues pour certains, pas question de relâcher son attention ou de sortir du cadre de la mission en se substituant aux forces de l'ordre ! Fermeté et rigueur dans la tenue et le comportement sont nos maître mots. Associés à courtoisie et sens de la communication et c'est un accueil favorable et agréable que nous a réservé la population, charmée par nos bérets alpins.

Durant quinze jours, les unités ont eu leur lot de colis abandonnés, d'assistance à la population et autres imprévus mais également de fierté lors des cérémonies journalières de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

Une des UE, commandée par le CDU de la batterie Taillefer, avait la particularité d'être constituée pour un tiers de personnel de la 5^{ème} et 6^{ème} batterie sous contrat dans la R é s e r v e Opérationnelle. Ces



deux unités en pleine montée en puissance sont actuellement formées principalement de jeunes volontaires majoritairement étudiants. Les dates de la mission s'enchaînant avec les vacances scolaires, un grand nombre d'entre eux n'a pu se rendre disponible. Leur déception sera rapidement oubliée puisque la prochaine relève Vigipirate confiée au 93 sera en août 2010 avec l'ambitieux objectif pour les « Réserves » d'assurer la relève d'une UE !

Capitaine Alexandre FAMBON
Commandant la batterie TAILLEFER

Nous entrons dans 2010, cette année qui va être pour nous celle du 70^{ème} anniversaire des durs combats de la Somme. A cette occasion M. Marc BONEF Maire et conseiller général de HAM, nous a fait part de l'intention des communes de Ham, Eppeville et Sancourt d'honorer les combattants de 1940 qui tinrent en échec l'armée Allemande du 20 mai au 7 juin 1940 et en particulier les Alpains du 140.



Pour cet anniversaire nous allons tenter de mobiliser un maximum d'entre nous pour être présents lors de ces cérémonies. Pour l'instant nous n'avons pas encore les dates définitives de cet événement, mais d'ores et déjà pensez à réserver votre week-end soit fin mai, soit début juin.



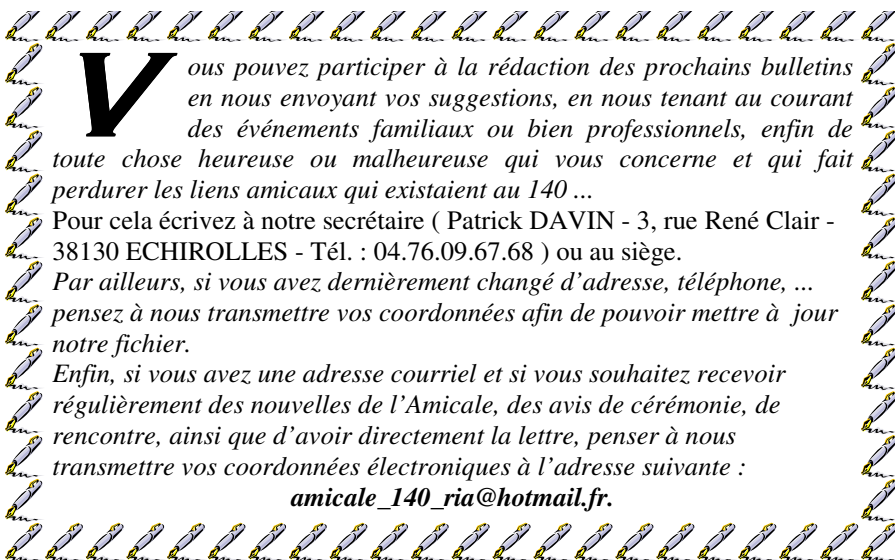
L'opération

« Une carte de Noël pour chaque soldat »

s'est terminée le 24 novembre 2009 au 13ème BCA avec la remise de 945 cartes de vœux, collectées dans la première quinzaine de novembre. Ces cartes ont été remises aux soldats de la Task Force La Fayette lors de la veillée de Noël.

Aux vues des réponses envoyées, on constate qu'il y a eu un élan général de la population locale (Isère et Savoies) qui a participé à cette opération : Préfet, Députés, Maires, Conseils municipaux, écoles primaires (cartes réalisées par les enfants), professionnels, commerçants, particuliers (+ jeunes de 8 ans et + âgés de 91 ans), anciens combattants, associations, ainsi qu'un détenu du centre de détention de Varces.

L'amicale aura contribué à hauteur de 5% de cette collecte.

Vous pouvez participer à la rédaction des prochains bulletins en nous envoyant vos suggestions, en nous tenant au courant des événements familiaux ou bien professionnels, enfin de toute chose heureuse ou malheureuse qui vous concerne et qui fait perdurer les liens amicaux qui existaient au 140 ...

Pour cela écrivez à notre secrétaire (Patrick DAVIN - 3, rue René Clair - 38130 ECHIROLLES - Tél. : 04.76.09.67.68) ou au siège.

Par ailleurs, si vous avez dernièrement changé d'adresse, téléphone, ... pensez à nous transmettre vos coordonnées afin de pouvoir mettre à jour notre fichier.

Enfin, si vous avez une adresse courriel et si vous souhaitez recevoir régulièrement des nouvelles de l'Amicale, des avis de cérémonie, de rencontre, ainsi que d'avoir directement la lettre, penser à nous transmettre vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante :

amicale_140_ria@hotmail.fr.

Musée des Troupes de Montagne

Inauguré le 1er octobre, le musée des Troupes de Montagne a ouvert ses portes au public le dimanche 4 octobre.



Installé dans le cavalier casematé du fort, en haut de la Bastille à Grenoble, le musée des Troupes de montagne invite le visiteur à se plonger dans l'univers des soldats de montagne. En plus d'exposer une collection et une culture particulière, ce nouvel espace culturel, à Grenoble et dans le site touristique de la Bastille, engage un lieu de rencontres et d'échanges entre les Troupes de montagne et le public.

À travers une riche collection, une muséographie innovante, le musée propose aux visiteurs un circuit attractif présentant l'histoire des Troupes de montagne de ses origines à nos jours. C'est une voix qui vous contera cette aventure humaine des Alpains grâce à un audio guide multilingue.

Le parcours s'appuie sur une muséographie résolument moderne qui s'écarte du modèle du musée militaire classique et qui met en valeur des objets d'exception. Une scénographie spectaculaire et réaliste immerge totalement le visiteur dans l'épopée des soldats de montagne par la reconstitution, à échelle réelle, de scènes poignantes telles une tranchée de la Première Guerre mondiale ou une salle de la ligne Maginot. Outre l'aspect historique qui sera abordé en toile de fond, c'est une approche humaine des Troupes de Montagne qui est mise en avant : tous les thèmes abordés mettent au centre l'homme, le soldat de montagne dans son environnement. Le parcours muséographique aborde successivement : « les troupes de montagne dans l'histoire », « conquérir, vivre et combattre en montagne », « intégration aux territoires et à la population », « identité et culture », « le métier de soldat de montagne aujourd'hui »...

Adresse géographique :

Fort de la Bastille à Grenoble.

Contact :

Tél. : 04 76 00 92 25

Heures et conditions d'ouverture :

Tous les jours de 10h à 18h sauf les lundis.

Période de fermeture :

Fermeture mensuelle au mois de janvier durant les travaux du téléphérique.

Tarifs des entrées :

- Gratuit pour les scolaires, les moins de 18 ans et les personnels de la Défense,
- Adulte : 3 € - Demi-tarif sur présentation d'un billet de téléphérique (Aller simple ou Aller retour) en cours de validité.

Accès

- par le téléphérique,
 - par les sentiers pédestres de la Bastille,
 - en voiture avec stationnement possible sur le parking du glacis de la Bastille.
- Accès aménagés et équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Le 140 au musée des Troupes de Montagne

C'est au petit matin alors que la brume monte au dessus de Grenoble que l'Amicale du 140 RIA avait rendez-vous avec le CNE DOMENECH, conservateur du Musée des Troupes de Montagne situé au sommet de l'arrivée du téléphérique de la bastille, dans les anciennes casemates.

C'est une invitation que les membres de l'Amicale et leurs familles ont acceptée avec enthousiasme d'autant que la visite s'est déroulée avant l'heure d'ouverture au public.

L'Amicale a pu suivre la visite par petits groupes équipés de récepteur audio avec casque.

Elle a découvert une succession de salles différentes retraçant l'épopée des troupes de montagne à travers le temps et écouté avec attention les récits et explications diffusées à chaque étape de la visite. De nombreuses projections cinématographiques agrémentent magnifiquement les scènes reconstituées les rendant ainsi criantes de vérités. Le décor met le public dans l'ambiance et les conditions de vie des soldats montagnards de l'époque. Une multitude de détails surgissent et interrogent les plus jeunes, ravivent les souvenirs d'une jeunesse d'appelés du contingent ou les discussions de leurs parents le soir à la veillée.



Le musée décrit parfaitement l'évolution et les mutations qui se sont succédé au sein des troupes de montagne. Le fil conducteur nous guide, du chasseur alpin ou artilleur de montagne avec leurs mules, les tranchées de 14/18, la résistance, le débarquement, chaque combat où ils étaient présents, et ceux, jusqu'à aujourd'hui sur les théâtres

d'opérations que nous connaissons. C'est le soldat de montagne qui est à l'honneur dans ce musée avec ses techniques de combats et l'équipement que cela impose.

C'est l'image des hommes qui ont fait l'histoire de France mais aussi et surtout, l'histoire du paysage qui nous entoure et qui nous est cher : la montagne !

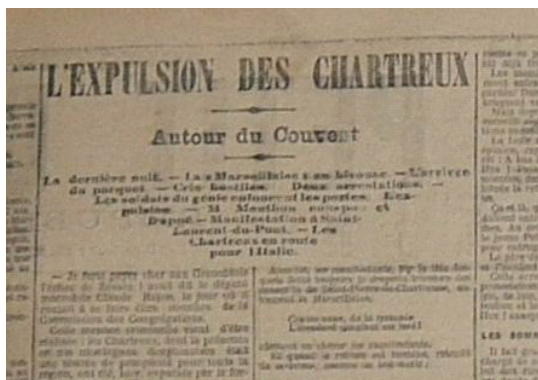
André VITINGER

Histoire - Lorsque la troupe intervenait.

La fin du siècle XIX^{ème} siècle est marquée par la recrudescence des luttes ouvrières en France. En l'absence de corps spécialisés dans des opérations de maintien de l'ordre, il est fait appel à l'armée pour mettre fin ou contenir les mouvements « insurrectionnels », les grèves ou les grandes manifestations paysannes et ouvrières. L'époque est marquée par une certaine tolérance des grèves et des cortèges. Aussi, il est demandé aux dirigeants militaires de respecter certaines règles de modération et de soumission. L'instruction du 18 octobre 1907 relative à « l'emploi des troupes requises pour le maintien de l'ordre » introduit une double rupture. En premier lieu, l'instruction pose le principe d'une soumission des « autorités militaires » aux « autorités civiles » (préfet et commissaire), tant du point de vue des moyens employés que des ordres d'interventions ; en second lieu, cette même instruction pose le principe de graduation dans l'usage de la force publique en fonction du degré d'agressivité des manifestants.



En application de la loi sur les associations votée en 1901, les congrégations religieuses doivent obtenir une autorisation des députés pour rester en France, en particulier celles qui étaient revenues plus ou moins discrètement depuis leur expulsion en 1880. C'est le cas, à Grenoble, des Capucins et des Jésuites. Mais c'est autour du sort des frères de la Grande Chartreuse que la lutte et les tensions s'exacerbent. La congrégation des Chartreux s'estimait autorisée implicitement par des textes de 1816 et 1857. En outre, elle bénéficie vers 1900 dans une partie de l'opinion publique dauphinoise d'une popularité certaine. Celle-ci s'explique par la rigueur de la règle bénédictine qui confère aux moines un prestige spirituel indéniable parmi les croyants mais aussi par sa



remarquable réussite économique construite autour de la liqueur qui permet à l'ordre d'exercer une générosité très appréciée en direction des pauvres et des malades de la région. Mais, dans le même temps, la congrégation des Chartreux symbolise pour beaucoup de libéraux locaux la résistance des catholiques aux lois de la république. Emile COMBES à la tête du gouvernement du Bloc de Gauches en 1902, adopte une attitude intransigeante. Au niveau local, les élections



législatives de mai 1902 ont été favorables aux partisans de l'expulsion avec six députés radicaux élus dans l'Isère. COMBES fait classer les Chartreux dans la catégorie des congrégations commerçantes et s'appuie sur le rapport du député radical de La Tour-du-Pin, RAJON, qui soutient qu' « il n'est pas d'ordre plus ancien, plus animé du vieil esprit de

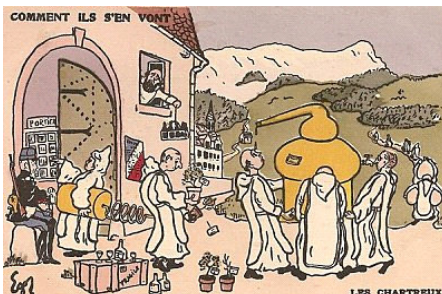
suprématie religieuse et d'autorité ecclésiastique, plus puissant, plus militant que les Chartreux ». L'ordre cartusien est ainsi présenté comme une organisation militante, donc dangereuse. Dans la capitale des Alpes, le débat prend une tournure inattendue lorsque le 5 novembre 1902, le journal radical et anticlérical Le Petit Dauphinois commence une campagne de presse en faveur du maintien des Chartreux au nom d'intérêts économiques régionaux. C'est dans ce climat animé que s'ouvre le débat à la Chambre sur la demande d'autorisation. Conformément aux décisions prises pour de nombreuses autres congrégations, les Chartreux voient leur demande refusée le 26 mars 1903 par 338 voix (dont les six députés radicaux du département) contre 221. Lors des discussions, COMBES fustige la richesse de l'ordre : « la conscience publique serait douloureusement affectée si vous accordiez à la richesse ce que vous avez refusé à la pauvreté ». Le père général des Chartreux refusant d'obtempérer, la décision est prise par la justice grenobloise de procéder à l'expulsion manu militari des moines.

Le 17 avril 1903 un commissaire était chargé de vérifier si le couvent avait bien été évacué. Il constata que les ordres n'avaient pas été exécutés. Il en rendit compte à l'autorité, en précisant bien dans son rapport que la « foule était hostile à l'expulsion » et qu'elle entendait bien s'y opposer



vigoureusement. Ainsi c'est une incroyable armée clandestine qui s'érigait avec son quartier général installé dans l'hôtellerie des Dames, non loin du couvent. Cette foule, cette armée, cette marée était d'une vigilance extrême, et, lorsqu'au matin du 28 avril, les premiers mouvements de troupes furent perçus, tous les clochers des églises sonnèrent le tocsin. Le 2^{ème} bataillon du 140^{ème} Régiment d'Infanterie prit position aux abords du couvent. Une longue nuit de face à face de l'armée et de la foule commença, une nuit morne, froide, sinistre. Les manifestants s'étaient intercalés, insinués par centaines entre les soldats et la porte du couvent.

Pauvres militaires pris dans la tenaille de leur bonhomie et la foule de leurs parents! Que faire sinon attendre le renfort que les autorités avaient prévu. Les hommes du 140^{ème} s'installèrent comme pour un siège qui devait durer, et ils ne cherchèrent pas à disperser la foule résolue à défendre les Chartreux coûte que coûte! Le lendemain deux escadrons de dragons à cheval arrivèrent de Chambéry ainsi que les gendarmes de dizaines de brigades de gendarmerie. Les forces de l'ordre mirent plus de deux heures pour dégager l'entrée du couvent.



La bousculade fut indescriptible, les gendarmes trainèrent les hommes sur le dos, des femmes et même des enfants furent violemment précipités à terre. Enfin un représentant de l'autorité légale put s'avancer et sonner à la porte. Après plusieurs sommations demeurées vaines, des sapeurs du génie forcèrent la porte séculaire sous les huées de la foule qui hurlait «non aux crocheteurs » !

Lorsque le représentant du Parquet entra, il trouva les moines en prière dans la chapelle. C'est sous la conduite de gendarmes qui eurent beaucoup de mal à contenir la foule, que les Chartreux quittèrent le couvent pour rejoindre une antique chartreuse à Farneta en Italie. Le voyage de la Grande Chartreuse à Chambéry se fit sous les acclamations, les cloches sonnèrent en tous lieux, et à toute volée...

En mai 1940, à la suite de la déclaration de guerre italienne contre la France, les moines sont expulsés d'Italie. Mandel, ministre de l'Intérieur, les autorise alors à rentrer dans leur couvent puis le régime de Vichy, par une loi du 20



février 1941, autorise définitivement leur présence. Alors, les Chartreux purent réintégrer la maison qui les abritait depuis plus de huit siècles.

JP. PIQUARD



LA RESERVE CITOYENNE

Depuis 2009, six réservistes citoyens ont été nommés auprès du général commandant la 27^{ème}BIM. Ces réservistes

citoyens ont été recrutés au niveau régional, dans la société civile, le monde de l'entreprise et le monde politique.



Actuellement, nous avons au grade de commandant :

Colette TABELLING, conseillère municipale de Seyssins, conseillère régionale Rhône-Alpes

Magali FRANCOU, maire de Corps

Marie-Josée SALAT, 2e adjointe du maire de Grenoble

Bertrand LACHAT, maire-adjoint de Claix, président du Syndicat de l'Energie de l'Isère(SE38)

Jacques CHANUT, président de l'entreprise de travaux public Chanut S.A, président Rhône-Alpes de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics.

Au grade de colonel : Daniel Boule, administrateur Capicaf/Prémalliance, juge au Tribunal de Commerce.

Au cours de l'année, une série de formations a été organisée par l'état-major de la 27^{ème}BIM pour sensibiliser les réservistes citoyens aux problématiques de la défense, les évolutions en cours et les opérations extérieures notamment en Afghanistan. Ces formations ont été complétées par la participation à l'exercice Cerces dans la région Valloire /Galibier. Cet exercice a permis d'appréhender les contraintes des combats en montagne hivernale proche des conditions rencontrées en Afghanistan. De même, au cours de ces différentes activités, les réservistes citoyens ont fait part à l'état-major de leur point de vue, de leur expérience sur la crise économique et financière, de leurs conséquences sociales, plus particulièrement sur le bassin d'emploi régional, avec les réponses que les chefs d'entreprises et les politiques essaient d'y apporter.

Ceci est bien évidemment tout à fait dans le rôle du réserviste citoyen qui ne doit pas être seulement un récepteur et un diffuseur d'informations mais aussi un acteur au service des armées.

Colonel(R) Daniel BOULLE

Réserviste citoyen

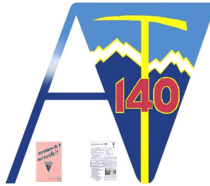
Etat-Major

27^{ème} Brigade d'infanterie de Montagne.

<http://amicale.140.free.fr/>



Écrivez les injures sur le sable et les louanges sur le marbre



Cet outil de communication devient pour les sympathisants de l'Amicale un complément aux messages envoyés régulièrement via notre adresse amicale_140_ria@hotmail.fr

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Récompenses

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite pour le MDC FOUILLARD.

L'Amicale adresse toutes ses félicitations aux décorés.

Avancements

COL FRENOD, CNE GUILLON, LTN MORFIN, COUZON et DE SCHUYTENEER, ASP GARDIN et SCARINGELLA, ADC JULLIARD et MATHON, MDL PEREZ et FARJAUD, BCH VIDAL, 1CL CLEMENCON, DESMARET, MARTIN, POURTIER, THIEBAUD, THONNAT, ABATHIER, AVAKIAN, BAROU, BELLIN, BLACHER, BOURNE, DESCHAUX, FENECH, FUSTOK, GUERY, HIRIGOYEN, IVANOFF, LAGACHE, REILLER.

L'Amicale adresse toutes ses félicitations aux nouveaux promus.

.....

Carnet blanc

Fiançailles des BRI MARTIN et 1CL MARTIN en avril 2009.

Carnet rose

Raphaël (LTN DE SCHUYTENNER)

Raphaël (1CL DHIMALEKIS)

Thybaud (MDL FARJAUD)

Bienvenue dans le monde !

Carnet noir

Eric CHARLES le 14 août 2009 suite à un accident de moto.

Mme MOULARD, veuve de Pierre MOULARD, anciens du 140 en 1939.

Nos plus sincères et chaleureuses pensées ont accompagné les familles endeuillées.



Nous ne sommes pas sûrs de posséder toutes les informations. Merci de nous faire parvenir toutes celles dont vous auriez connaissance.



Ils nous ont contactés / écrits

Mme PILOZ et Mr CALIXTE, relatif à une demande de soutien pour faire inscrire sur le monument aux morts de Brignoud - Villard-Bonnot, le soldat Joseph Hyppolite CALIXTE, leur aïeul, décédé le 29 septembre 1919 à Brignoud à l'âge de 44 ans. Joseph Hyppolite CALIXTE avait servi au 140^{ème} Régiment d'Infanterie comme soldat de 2^{nde} classe pendant la Grande Guerre et son décès est lié aux suites de blessure de guerre (gazage). Son frère, Hyppolite Gabriel CALIXTE, aussi soldat au 140^{ème} RI a été tué à l'ennemi le 17 septembre 1914 sur les hauteurs de Saint Michel sur Meurthe ; Ce dernier figure sur le monument aux morts de Brignoud - Villard-Bonnot.

Mr Jacky CASAGRANDE à propos de son arrière grand père, le caporal André MATTAN qui a servi au 140 pendant presque sept années et durant toute la Grande Guerre (08 oct. 1912 au 16 août 1919).

Mr Xavier GARRIGUE, dont le Sous-lieutenant Jean DEMIGNOT du 140 RIA décédé au combat en juin 1940, était un cousin de sa grand-mère paternelle.

Mme Sylvie DAUTANCOURT qui nous a transmis des photographies des Monuments aux Morts de Nesles (80) où figurent des soldats du 140^{ème} RI et 140^{ème} RIA.

Mme Christine DAURAT sur son grand-oncle, le Caporal Pierre DAURAT du 140^{ème} RIA, décédé le 7 juin 1940.

Mr Frédéric DUMOULIN à propos de son site Internet (www.dumoul.fr/index.php) et la liste actualisée des morts pour la France du 140^{ème} RI.

Mr Pierre AITIS à propos de son grand oncle, Jean-Baptiste AITIS, tué le 2 octobre 1914, par un éclat d'obus à Lihons (80).

Mr Lionel FERRIERE, enseignant dans l'Isère, qui a réalisé un projet de souvenir avec ses élèves (lettres de poilus).

Mme Nadia BASCHON, qui a réalisé un travail de recensement des soldats Morts pour la France à partir des noms inscrits sur les monuments aux morts en Savoie, Isère et Ain.

Mr CHARIGNON pour nous envoyer un livre édité par le conseil général de la Somme pour le cinquantenaire des combats dans la région de Ham, « 20 jours contre les Panzers » offert à son père lors de cérémonies de 2000.

M. et Mme PROST pour nous annoncer le décès de Mme MOULARD épouse de Mr MOULARD alpin du 140 blessé très grièvement lors des combats de 1940.

Mme ARNAUD à propos de notre article dans la lettre d'octobre - novembre sur notre visite dans le canton de Ham cet été.

.....

Hommage aux morts des troupes de Montagne

Ce 5 novembre avait lieu l'hommage annuel aux morts au combat des troupes de montagne. Cette cérémonie se déroulait comme chaque année au mémorial du Mont Jalla qui domine Grenoble et ses environs.

Sous un temps gris et brumeux et après 20 minutes de marche depuis le parking du glacier de la Bastille, je rejoignais le site du mémorial où les Alpains des différents régiments de la Brigade d'infanterie de Montagne étaient déjà en place.

Les anciens arrivaient les uns après les autres, soit à pied, soit en véhicule tout terrain pour les plus handicapés et âgés.

Après la mise en place des porte-drapeaux des amicales et associations à proximité du mémorial, ce fut les honneurs rendus à l'étendard du 93^{ème} RAM par les troupes présentes aux ordres du Lcl MAUGER chef de Corps de ce même 93.

A 10h00 ce fut l'arrivée des autorités accueillies par le Général MARTRE président de L'union des Troupes de Montagne.

S'en suivit une évocation de ce mémorial ainsi que les discours du Général MARTRE, du Maire de Grenoble M.DESTOT et du Colonel GERMAN commandant par suppléance la 27^{ème} brigade d'infanterie de Montagne.

Cette cérémonie orchestrée de main de maître par le Général ROUGELOT vice-président de l'UTM, se continuait par un dépôt de gerbes par M. DESTOT, M. DUPUIS Préfet de l'Isère et le Colonel GERMAN.

Après ce dépôt de gerbes, une plaque portant la mention AFGHANISTAN était dévoilée par les autorités.

Cette cérémonie se terminait par le passage de M. DESTOT et du Colonel GERMAN dans les rangs des anciens et des amicalistes pour les remercier de leur présence et de leur participation.

Seul petite ombre à cette cérémonie toujours aussi prenante et émouvante, le malaise dont fut victime un de nos anciens qui dû être évacué sur le CHU.

Comme d'habitude notre amicale était très bien représentée.

D. BRUN BELLUT

Appel à photos, scannées ou à scanner

Vous possédez des photos du 140^{ème} R.I.A., des périodes 1970 à 1998, ou avant, 1939 à 1940, 1873 à 1923.

Vous voulez en faire profiter les membres de l'Amicale, merci de contacter les membres du bureau.



Appel à Cotisation 2010

La cotisation annuelle est toujours fixée à 15 € par an. Elle sert à vous faire parvenir les courriers au cours de l'année, à réaliser le bulletin et les lettres d'information, payer la cotisation de l'Amicale à l'UTM, assurer le fonctionnement et l'organisation de rassemblement de ses membres.

Pensez donc à régler votre cotisation en envoyant le bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque à l'ordre de l'**AMICALE DU 140 R.I.A.** Au trésorier de l'Amicale du 140 R.I.A.

Dominique BRUN-BELLUT
12 rue Henri Cœur
38 420 DOMENE
04.76.77.48.16

Cotisation annuelle : 15 €
Cotisation à vie : 200 €

